

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE LIVRAISON

### 1. Conclusion du contrat

Le contrat entre fournisseur et acheteur existe dès la passation de la commande, dans la mesure où le fournisseur ne le révoque pas par écrit dans les cinq jours. En cas de livraison supplémentaire (réassortiment), l'acquéreur reconnaît ces conditions aussi lorsque le contrat a été conclu oralement pour cause d'urgence.

### 2. Prix

#### Prix d'achat

Déterminante est la liste de prix du fournisseur, valable au moment de la confirmation / passation de la commande. L'acheteur doit s'informer lui-même sur la liste de prix la plus récente. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est facturée en plus. L'ancienne liste de prix est annulée par la sortie d'une nouvelle. Cette nouvelle liste de prix est exclusivement applicable aux contrats passés après cette date. Les prix sont sans engagement et peuvent être modifiés par le vendeur sans avertissement préalable.

### 3. Conditions de paiement

Le fournisseur se réserve le droit de contrôler la solvabilité de l'acquéreur et d'exiger des sûretés, le cas échéant, ou de livrer uniquement contre paiement anticipé ou par remboursement. Lors de livraisons sans pré-paiement, les conditions suivantes sont applicables:

- paiement dans les 10 jours de la date de la facture avec escompte selon facturation.
- paiement dans les 30 jours de la date de la facture: net.
- Avec carte de crédit – 2% moins de marge
- Par remboursement CHF 20.00 + frais de port

Des le 30ème jour à partir de la date de la facture, le fournisseur peut, même sans mise en demeure préalable, facturer des intérêts moratoires à 10 %, ou bien retenir d'autres livraisons et se départir du contrat sans fixer préalablement un délai supplémentaire.

Tous les escomptes mentionnés sur la facture et/ou une note de crédit ne sont accordés expressément que si l'acquéreur se tient aux conditions de paiement.

### 4. Réserve de propriété

La marchandise demeure la propriété du fournisseur jusqu'au paiement définitif. L'acquéreur autorise par les présentes le fournisseur à faire inscrire une réserve de propriété au registre entrant en ligne de compte, cela jusqu'au paiement complet des marchandises que le fournisseur a livrées.

### 5. Expédition

Toutes les commandes de base sont non-franc domicile.

- Commande réassortiment: jusqu'à CHF 400.00 - CHF 14.95, de CHF 400.00 jusqu'à CHF 800.00 - CHF 7.50, plus de CHF 800.00 - gratuit. livraisons supplémentaires (livraisons des retards) sans frais de port.
- Pré-commande: sans frais de port.
- Envoi à sélection sont en principe possible (si l'article est retourné dans les 10 jours). Pour chaque article retourné on vous chargera des frais d'entreposage de CHF 15.00 par article.
- Produits/modèles, couleurs ou tailles, lesquels ne sont pas dans la collection actuelle de Geri Handels AG, pourtant le produit est disponible chez le fabricant, nous le pouvons commander. Le commerçant par contre n'a pas de droit de retour et 5% moins de marge pour cette commande spéciale.
- Sur désir du commerçant, des articles peuvent envoyer directement au client. Pour ce surcroît des dépenses nous comptons CHF 15.00 et 5% moins de marge.
- Sur désir du commerçant, des articles peuvent envoyer par poste (express). Pour ce surcroît des dépenses nous comptons CHF 15.00 plus les frais d'express éventuels.

### 6. Garantie

En cas de réclamations justifiées, nous répondons des défauts dans la mesure où nous avons des droits de garantie vis-à-vis du fournisseur ou du producteur concerné. Seules les dispositions de garantie écrites du fournisseur s'appliquent à l'égard de l'acheteur final. Toute autre demande d'indemnisation, quelle qu'en soit la nature, est exclue. L'usure normale ainsi que les dommages dus à une utilisation négligente ou inappropriée ne sont pas couverts par la garantie. Les dommages directs ou indirects ne sont pas indemnisés. Les droits tels que la réhabilitation et la réduction, le remboursement des salaires, les pénalités de retard, etc. sont exclus. Toute demande de garantie doit être accompagnée d'une copie de la quittance d'achat. Sans celle-ci, aucun traitement n'est possible. La vérification de la quittance d'achat est obligatoire. Les clarifications de garantie durent jusqu'à ce que nous recevions la décision définitive des producteurs et/ou des fournisseurs. L'obligation de garantie est de 2 ans. La durée de la garantie dépend du produit. La durée de la garantie pour les articles réparés est de 6 mois. Les articles de plus de 5 ans ne sont pas couverts par la garantie. Les prestations de remplacement sont fournies sous forme de marchandises. Les demandes de garantie peuvent être faites au préalable par e-mail avec photo à [info@gerihandels.ch](mailto:info@gerihandels.ch) - seules les demandes de garantie envoyées avec une copie de la quittance de vente peuvent être traitées. Les frais de port pour tous les envois de retour sont à la charge du client.

### 7. Dispositions légales

L'acquéreur s'engage à respecter les dispositions légales concernant l'affichage des prix. Il s'engage à renoncer à toute indication de prix abusive. Toute importation directe d'articles de moto, vêtements de moto ou de marchandises de tout genre en évitant l'agent officiel est interdite. Toute violation de cette disposition autorise le fournisseur à annuler toutes les commandes existantes et à refuser des livraisons futures. L'acquéreur renonce expressément à toute prétention en cas d'application justifiée de ces dispositions.

**8. Défauts**

Les défauts éventuels de la marchandise livrée doivent faire l'objet d'une réclamation écrite dans les 10 jours dès la réception ou, en cas de défauts cachés, dans les 15 jours à dater de leur découverte; à défaut, la marchandise est réputée acceptée. Lors de défauts faisant l'objet d'une réclamation intervenue dans les délais, l'acquéreur peut exiger la livraison complémentaire de marchandises exemptes de défauts. Demeurent expressément exclus toutes autres prétentions fondées sur des défauts éventuels, en particulier toutes réclamations en dommages intérêts (y compris celles pour des dommages provoqués ultérieurement par des défauts), de même que le désistement du contrat. Face à l'acquéreur final les dispositions de garantie écrites du fournisseur sont applicables.

**9. Retours**

L'acheteur achète la marchandise sur facture fixe. Retours : peuvent être retournés dans les 10 jours après réception, avec une copie de la facture. Les articles qui n'ont pas pu être livrés immédiatement depuis l'entrepôt de Seftigen et qui ont donc été achetés séparément, qui sont spécifiques à la moto ou qui ont été fabriqués sur mesure, ne peuvent pas être repris. Les articles d'hygiène, tels que les sous-vêtements et les vêtements de tête/cou, ne peuvent pas être repris. Les articles portés ou déjà montés ne peuvent pas être repris. Les marchandises retournées doivent être emballées conformément à l'emballage d'origine et se trouver dans un état absolument neuf, conforme à l'ensemble de la livraison et apte à la vente. Les retours ne peuvent être traités que s'ils sont accompagnés du formulaire de retour correctement rempli. Les retours acceptés donnent lieu à l'établissement d'un avoir qui peut être pris en compte pour les achats ultérieurs.

Pour les retours acceptés, en parfait état et dans leur emballage d'origine, nous remboursons dans les 10 jours - 100% de la valeur de la marchandise.

- à partir du 11ème jour - valeur de la marchandise - 10% de frais de traitement
- à partir du 21ème jour - valeur de la marchandise - 20% de frais de traitement
- à partir du 30ème jour, l'article est retourné avec frais.

En cas de retours non irréprochables, nous facturons les frais supplémentaires suivants par article

- |  |       |
|--|-------|
| - L'article retourné est sale  | CHF 5 |
| - L'article retourné est étiqueté en plus                                | CHF 5 |
| - L'article retourné n'est pas dans son emballage d'origine              | CHF 5 |
| - L'article retourné n'est pas dans sa housse de protection/sac à casque | CHF 5 |

**10. Prestations de l'acquéreur**

L'acheteur s'engage à fournir entièrement les prestations correspondant à un magasin spécialisé, tel que conseil, choix, service, réparations etc. Il s'engage également à adapter en tout temps ses connaissances professionnelles ou celles du personnel, ainsi que son équipement, au niveau de la technique, afin de fournir entièrement les prestations que l'on attend d'un magasin spécialisé.

**11. For juridique**

Le lieu de l'exécution de la prestation découlant de ce contrat est notre domicile à Seftigen. Le contrat relève du droit suisse. Le for juridique est Thoun.

**12. Conditions de vente et de livraison détaillées du fournisseur**

Demeurent réservées des conditions de livraison détaillées.

**13. Texte original**

Les conditions de vente et de livraison sont rédigées en Allemand et Français. En cas de contradiction la version allemande est déterminante.